

CONSEIL GENERAL ATTALENS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU MARDI 21 mai 2024

ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION

Ordre du jour

1. Remerciements à Monsieur Samuel Russo
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal du 12 mars 2024
4. Midnight Games Attalens – rapport d'activités
5. REPER – présentation du rapport 2023
6. Election d'un membre de la commission de l'énergie et du développement durable
7. Comptes 2023
 - 7.1 Présentation du compte de résultat et du rapport de gestion
 - 7.2 Présentation du compte des investissements
 - 7.3 Rapport de la commission financière
 - 7.4 Approbation du compte de résultat et du rapport de gestion
 - 7.5 Approbation du compte des investissements
8. Rapport des commissions
9. Communications du Conseil communal
10. Divers
11. Rapport du Président

M. Robert Savoy, Président du Conseil général (ci-après CG) salue et souhaite la bienvenue au Vice-Président du CG, aux scrutateurs du bureau, aux CG, au Syndic et Vice-Syndic, aux Conseillers communaux (ci-après CC), à la secrétaire du CG, au caissier, à la presse, aux citoyens. M. Samuel Russo est excusé.

Suite à la démission de M. Samuel Russo, les démarches ont été menées en vue de l'élection d'un nouveau CG du groupe OSE, provenant de la liste des viennent-ensuite des dernières élections. Il souhaite la bienvenue à M. Guillaume Savoy, nouveau CG. Il a été proclamé élu par le CC le 18 mars et assermenté par M. le Préfet, François Genoud. Il le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de satisfaction dans son mandat politique.

1. Remerciements à M. Samuel Russo

M. le Président informe que Samuel Russo a adressé le 10 février 2024 au bureau du CG sa lettre de démission avec effet au 12 mars 2024 pour cause de déménagement en Angleterre afin d'y poursuivre son Master. C'est avec grand regret qu'il quitte le CG. Il est entré en fonction au CG au changement de législature, soit lors de l'assemblée du 4 mai 2021. Dès son élection, il s'est rapidement engagé au sein de la commission de l'énergie et du développement durable. Samuel avait une façon particulière et bien sympathique d'appréhender les sujets politiques qui le préoccupaient. Pour sa part, il a beaucoup apprécié son enthousiasme. Le CG adresse ses vifs remerciements à Samuel, pour ses 1'073 jours, soit pratiquement trois ans, passés pour le bien de la commune, beaucoup de bonheur et de satisfaction pour la période qu'il va passer en Angleterre pour poursuivre son Master. Il lui souhaite un bel avenir et qu'il n'oublie pas sa belle commune d'Attalens.

M. le Président ajoute qu'un présent sera remis à Samuel Russo.

M. le Président informe que la convocation et ses annexes ont été adressées à chaque membre du Conseil général dans les délais. Aucune remarque n'est faite concernant le mode de convocation.

Il donne lecture de l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée. Lionel Guignard étant excusé, il demande à Emilien Vionnet de prendre sa place comme scrutateur du bureau.

2. Appel

M. le Président donne la parole à M. Etienne Wirz qui procède à l'appel.

Présents : 27 Conseillers généraux

Excusés : MM. Yuri Gramigna, Bastian Galley, Lionel Guignard

Le Conseil communal est au nombre de sept.

Le quorum étant atteint, M. le Président informe que le CG peut valablement siéger. Il déclare la séance ouverte.

3. Approbation du procès-verbal du 12 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du CG du 12 mars 2024 a été remis aux membres du CG dans les délais légaux. Il n'appelle aucune remarque. M. le Président le soumet à l'approbation du CG.

Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté par 26 voix avec une abstention.

4. Midnight Games Attalens – rapport d’activités

M. Eliot Savoy, responsable du dicastère de la cohésion sociale, donne la parole à **Alexandre Brand**, chef de projet, qui présente le rapport annuel 2023 de Midnight Games Attalens.

Alexandre rappelle en quoi consiste Midnight Games. Il communique des informations pratiques et les activités proposées, principalement des activités sportives et des soirées à thèmes. Les coachs s’adaptent à la demande des jeunes.

Les trois règles principales sont : pas de fumée, pas d’alcool et pas de drogue. Les coachs et autres participants, de même que les infrastructures doivent être respectés.

Alexandre, chef de projet, est à Midnight Games depuis 10 ans. Il a commencé comme junior coach. Léonard Savoy, deuxième chef de projet, absent ce soir, a également été coach plusieurs années avant de devenir chef de projet depuis un an. Ils travaillent avec 8 seniors coachs et 9 juniors coachs. Les seniors coachs encadrent les jeunes et les juniors coachs sont là pour animer la soirée et jouer avec les participants.

Il présente ensuite le bilan de fréquentation avec 630 participants sur 37 soirées. Il y a une vaste majorité de garçons avec 2/3 de garçons et 1/3 de filles. Environ 50 % des participants proviennent d’Attalens. Il y a 22% de participants de Bossonnens et 16% de Châtel-St-Denis.

Pour le jubilé des 10 ans, une journée Portes ouvertes a été organisée avec le soutien des autorités, de la commune et de REPER, qui a tenu un stand à l’événement. Il y a eu une centaine de visiteurs. L’activité proposée était du bubble-foot. EverFresh, un autre projet d’IdeeSport, était présent pour de la prévention relative à la consommation d’alcool, de tabac, de drogue, la santé mentale, l’identité de genre, etc. De la petite restauration était disponible.

Il remercie la commune de la confiance accordée et de soutenir le projet Midnight Games Attalens.

M. le Président demande s’il y a des questions.

Julien Echenard demande si une démarche a été entreprise pour comprendre pourquoi il y a une sous-représentation des filles.

Alexandre Brand répond que cela dépend des activités mises en place. Les sports de balle intéressent principalement les garçons. Les filles apprécient plutôt des activités comme la gym ou la gym-danse. Etant un peu plus timides, il faut plus les motiver.

Isabelle Santana-Adjamah demande quelle est l’évolution de la fréquentation depuis l’année précédente.

Alexandre Brand répond que la fréquentation a tendance à baisser. Cela s’explique par le fait que des jeunes qui allaient aux soirées ont tendance à errer dans l’espace public ou se déplacent dans d’autres villes. Sinon une grande proportion de jeunes a tendance à rester à la maison pour jouer aux jeux vidéo ou rester sur les médias. Midnight Games est de plus en plus social et de moins en moins sportif. Les coachs ont plus tendance à discuter avec les participants que réellement organiser des matchs de foot.

Loïc de Keuster demande si des participants viennent régulièrement et si le nombre de jeunes différents qui participent aux soirées est connu.

Alexandre Brand répond qu’il y a plutôt des jeunes de la région qui viennent régulièrement. Au total il estime le nombre de jeunes qui fréquentent les soirées Midnight à environ 200 par année.

La parole n’est plus demandée.

Au nom du CG et du CC, **M. le Président** remercie Alexandre Brand et Léonard Savoy de leur engagement pour Midnight Games.

5. REPER – présentation du rapport 2023

M. le Président donne la parole à Julien Hornecker, travailleur social de REPER, mandaté par la commune d'Attalens depuis 2019.

Sa mission principale est d'aller au contact des jeunes de 10 à 25 ans sur l'espace public. L'objectif est de recueillir les besoins, les demandes, les envies des jeunes et accessoirement de les sensibiliser, de les responsabiliser pour bien vivre ensemble. En 2023, REPER a proposé les prestations suivantes pour accompagner les jeunes :

- des accompagnements socio-éducatifs : 22 jeunes et 12 familles d'Attalens et des communes avoisinantes avec plus de 270 entretiens d'une durée d'environ 45 minutes. Ces chiffres sont similaires à l'année précédente
- des médiations pénales, prestations personnelles de travail (ppt) et des médiations civiles dans un cadre privé (qui ne concernaient pas la commune)
- le pôle Mini-jobs REPER : les mini-jobs permettent d'accompagner et encadrer les jeunes, de retrouver un rythme de travail, des contacts sociaux. Ils permettent de se remettre dans le milieu du travail ou sur le bon chemin. Cela représente un peu moins de 400 heures de travail pour 11 jeunes d'Attalens sans compter les jeunes des communes avoisinantes. Ils ont travaillé dans les projets suivants : les jardins partagés à Attalens et Fribourg, un projet tuk-tuk de mai à août à Fribourg, où des jeunes d'Attalens sont engagés, des projets de cuisine et de repas, divers travaux internes (peinture, etc)
- l'atelier de couture : 75 ouvertures, un nombre quasiment identique à l'année précédente. Il y a moins de passage. Avec 1'500 passages en 2023, la fréquentation par ouverture passe de 30 en 2022 à 20 en 2023. C'est plutôt une bonne nouvelle. Les jeunes de 2019 grandissent, apprennent à se responsabiliser. Il y a un « trou d'air » avec les plus jeunes qui peinent à venir à l'atelier. Cela a commencé à changer depuis début 2024 avec une tranche de plus jeunes qui fréquentent l'atelier.
- les Ambassadeurs de propreté : des mini-jobs propres à Attalens : des jeunes viennent ramasser les déchets le dimanche matin et sensibiliser jeunes et moins jeunes
- les permanences de rue : une trentaine. Seules les permanences d'une heure au minimum sont comptabilisées.
- les jardins partagés: le projet a démarré en 2022 à l'initiative de l'association Unisson qui a rapidement quitté le projet. 4 seniors constituent le noyau dur. Julien Hornecker a consacré quelques heures à ce projet l'année dernière, mais difficilement, car il avait d'autres projets auxquels il devait se consacrer. Le projet était porté à bout de bras, raison pour laquelle REPER et les seniors ont souhaité obtenir un 10% pour la coordination du projet. En 2024, un certain nombre d'heures ont déjà été consacrées aux jardins partagés. Le groupe s'est agrandi.

Quelques objectifs ont été fixés avec la commune :

- augmenter la visibilité du projet
- faire la promotion du projet auprès des différents partenaires, comme l'école primaire et le cycle d'orientation, SPOLOE, l'AJV pour renforcer la dimension intergénérationnelle
- faire participer les jeunes rencontrés via le travail social de rue : dans l'idéal bénévolement sinon par le biais de mini-jobs rémunérés
- atteindre 10 membres actifs en 2024 : ils sont actuellement 7 avec Julien Hornecker
- constituer une association à moyen terme.

Julien Hornecker remercie la commune de son soutien précieux, qui permet d'accompagner les jeunes et les seniors.

M. le Président demande s'il y a des questions.

Loïc de Keuster fait remarquer qu'il a croisé plusieurs parents dont les enfants ne vont pas bien. Cela les rassure que Julien Hornecker puisse les accompagner. Ce service offert par la commune aide et rassure les parents. Julien Hornecker fait un travail incroyable avec les jeunes, mais aussi les parents.

Il demande ensuite si le taux d'activité de Julien Hornecker est suffisant par rapport au nombre de jeunes pris en charge.

Julien Hornecker répond que l'objectif, pour les différents partenaires et lui-même, serait d'étendre ce travail à toute la Veveyse.

Vanessa Lopez félicite également Julien Hornecker de son travail. D'année en année cela évolue et il s'adapte aux besoins du terrain. Elle a eu la chance d'assister à la rencontre sur l'enfance et la jeunesse organisée par l'ACV. Les échanges durant cette journée ont permis de voir l'importance des besoins en Veveyse et qu'Attalens est un assez bon modèle. Ce travail avec la jeunesse répond à un vrai besoin. Elle adresse ses félicitations à Midnight Games et REPER.

Eliot Savoy conclut en remerciant Alexandre Brand et Julien Hornecker de leur présentation.

Il rebondit sur la remarque de Loïc de Keuster. Attalens est la seule commune du district de la Veveyse à proposer ces prestations. A Attalens plus de CHF 196'000.- sont dévolus directement aux activités liées à la jeunesse. Cela représente plus de CHF 50.- / habitant investi pour la jeunesse.

Cela fonctionne uniquement parce que c'est un réseau avec le travailleur social scolaire (TSS), le travail social de rue avec Julien Hornecker, les activités proposées par Midnight Games et l'AJV, la Plateforme jeunesse qui est l'organe politique qui oriente les décisions, la commission de cohésion sociale qui va commencer à travailler dans ce domaine, sans oublier le SEJ, le canton, la justice et la police. Ce travail de réseau permet d'arriver à une situation stable à Attalens. L'ensemble des mesures, de la prévention à la répression, permet au concept de fonctionner.

Il revient ensuite sur la rencontre sur l'enfance et la jeunesse organisée par l'ACV. Tous les politiques en lien avec la jeunesse étaient invités. Pour la commune d'Attalens les personnes suivantes ont participé : Laurent Menoud, Rahel Preisig, Roland Besse et lui-même. Tous les acteurs et partenaires en lien avec la jeunesse étaient également invités. Pour Attalens, l'AJV, Midnight Games, M. Gutman (TSS), Julien Hornecker, etc, étaient présents.

Il a été possible d'identifier des axes clefs de cette politique. Un compte-rendu est prévu le 13.06 afin de choisir les axes principaux, notamment pour les prochains budgets de l'ACV. Attalens travaille également avec la Basse-Veveyse afin d'étudier comment étendre les prestations pour la jeunesse. Il n'y a pas que des jeunes d'Attalens qui fréquentent Midnight et REPER. Il serait normal que la Basse-Veveyse tire à la même corde qu'Attalens, mais c'est un travail qui prend du temps. Il transmet enfin les remerciements du CC.

M. le Président clôt la discussion.

6. Election d'un membre de la commission de l'énergie et du développement durable

M. le Président rappelle que la commission compte 5 à 9 membres. Suite à la démission de Samuel Russo du groupe OSE, en respectant la répartition décidée en début de législature par le bureau du CG, l'élection d'un membre de la commission de l'énergie et du développement durable est ouverte. Le groupe OSE, par l'intermédiaire de Mme Maude Landry, soumet la candidature de Guillaume Savoy, nouvellement élu CG. Il n'y a pas d'autre proposition.

Le CG élit M. Guillaume Savoy par acclamation. M. Guillaume Savoy accepte son élection.

7. Comptes 2023

M. le Président donne la parole à M. Laurent Menoud, Syndic.

7.1 Présentation du compte de résultat et du rapport de gestion

Rapport de gestion

Il y a des retours positifs concernant la nouvelle présentation du rapport de gestion. Les numéros correspondent au plan comptable. Dans chaque chapitre, le CC a ressorti des éléments qui semblent importants afin de pouvoir faire un suivi d'année en année. LM demande s'il y a des questions ou des remarques pour les pages 4 à 15 puis il relève quelques faits marquants.

2. Formation

Attalens a un des AES les plus grands de la Veveyse en termes de fréquentation : plus d'un enfant sur deux est inscrit à l'AES.

6. Trafic et télécommunications

La carte permet de comprendre la qualité de desserte d'Attalens. Attalens est en zone de desserte B au centre du village. La qualité de desserte implique des possibilités de développement territorial. Les démarches effectuées en amont, qui ont amené à une cadence à la demi-heure pour la ligne Vevey-Attalens-Palézieux, ont été d'une grande utilité.

Vanessa Lopez trouve cette vue d'ensemble très bien. Elle aurait aimé que la source des tableaux externes à la commune, comme celui des transports publics ou des espaces verts, soit mentionnée.

Laurent Menoud répond que le concept de gestion des espaces verts a été mis en place à l'interne par l'édilité avec le soutien de Luciane Lapière.

Pierre-Alain Perroud explique que le tableau ressort d'un rapport d'une vingtaine de pages qui fait l'inventaire de tous les espaces verts et la manière de les entretenir. L'avantage de ce canevas est qu'il peut être suivi par n'importe quel employé de l'édilité.

Laurent Menoud ajoute que la carte relative à la qualité de desserte est issue du plan directeur cantonal. Il prend note de la remarque, à savoir d'ajouter les sources quand les documents viennent de l'extérieur.

Compte de résultats 2023

Laurent Menoud informe que le compte de résultats 2023 d'Attalens nécessite des explications. MCH2 implique une transition qui peut durer quelques années.

D'un point de vue fiscal, MCH2 demande d'avoir l'image la plus proche possible de la réalité économique (true and fair view). Par le passé, les avis de taxation rentraient régulièrement. La commune pouvait se fier aux décisions du service de taxation pour avoir un résultat comptable qui était le plus près de la réalité au niveau des impôts. Il y a maintenant un décalage dans le temps avec des avis de taxation non reçus pour les années antérieures. Une estimation en a été faite. Ce compte de régularisation correspond aux avis de taxation 2021-2022 qui n'ont pas été émis officiellement par le service des contributions, mais qui sont des impôts dus (actifs transitoires). Cela fait apparaître un montant conséquent et qui explique une partie du résultat positif 2023.

Il y a d'autres bonnes surprises. Les communes se plaignent des charges liées qui représentent près de 50% du budget communal. En principe, les associations ne peuvent pas capitaliser l'argent du contribuable. Quand une association surestime les charges liées, elle a le devoir de rendre cet argent. En 2023, c'est notamment le cas du CO, des Ambulances Sud Fribourgeois, du RSSV.

Laurent Menoud revient aux impôts. Il y aura régulièrement ce décalage entre les comptes et le budget. Le budget se focalise sur les recettes fiscales de l'année à venir alors que les comptes tiennent compte des avis de taxation reçus et non reçus.

Au niveau de l'exploitation communale, sans ces résultats extraordinaires, il y aurait un prélèvement au capital de CHF 170'000.-. Sur CHF 24 à 25 millions de budget, la commune est très près de l'équilibre. Ce résultat est meilleur que le budget qui prévoyait CHF 490'000.- de prélèvement au capital.

M. le Président ouvre la discussion.

Gérard Colliard demande d'éviter les termes anglais dans les rapports communaux.

Laurent Menoud passe à la lecture des comptes par tête de chapitre.

1620.3690.00 Protection civile - Autres charges de transferts fonds PC

Georges Emonet demande si la commune aura un retour sur les CHF 338'000.- reversés au canton.

Laurent Menoud explique que la commune a capitalisé ce montant. L'argent a été versé par les citoyens d'Attalens pour payer les places d'abris PC. L'argent a été utilisé pour des projets à Attalens. La nouvelle loi sur la protection de la population impose que le fonds soit géré par le canton. Quand la commune en aura besoin, cette réserve va permettre de financer des places à Attalens.

5452 Crèche Les Petits Lions

Isabelle Santana-Adjamah remercie la commune pour le travail effectué pour équilibrer les comptes de la crèche.

8200.3141.01 Domaine forestier communal - Entretien des chemins pédestres et équestres

Guillaume Savoy informe que les panneaux d'indication des sentiers du Trèfle sont soit dans un très mauvais état ou inexistant. Dans les comptes d'investissements, le budget pour les sentiers est clôturé cette année. Ces sentiers sont passablement utilisés. Il serait utile que ces panneaux indicateurs soient refaits.

André Blunschli répond qu'une personne est mandatée pour vérifier l'état des sentiers et transmettre les travaux à faire. La commune n'a pas reçu d'informations concernant l'état des panneaux indicateurs des sentiers du Trèfle. Il va s'en inquiéter.

Il n'y a plus de questions.

7.2 Présentation du compte des investissements

Laurent Menoud passe au compte des investissements, plus particulièrement au tableau de suivi des investissements (p. 57). Les lignes jaunes correspondent aux projets terminés. Les dépenses sont de CHF 1,1 millions pour les investissements mêmes.

Bertrand Savoy a une question concernant le financement de la halle triple. Le projet court depuis 2014. Depuis 2015, il y a un versement de CHF 23'000.- chaque année. A quoi est-ce que cela correspond et pourquoi est-ce encore un investissement ?

Laurent Menoud explique que c'était un investissement parce que les communes ont participé au financement de la halle triple, qui appartenait aux 2/3 au CO (financé par les communes) et 1/3 à Châtel-St-Denis. L'engagement des communes était prévu dans le plan de financement. Le versement correspondait à la part due par Attalens. Cela va disparaître dans les comptes 2024 suite au désenchevêtrement des bâtiments entre le CO et la commune de Châtel-St-Denis qui a abouti en 2023.

José Diaz confirme que cela va être régularisé dans les comptes 2024.

Vanesse Lopez revient sur les sentiers pédestres et équestres. Elle trouve dommage que l'investissement ait été bouclé alors que des améliorations peuvent encore être apportées aux sentiers. Concernant les sentiers équestres, il n'y en a pas qui sont indiqués comme tels.

André Blunsch explique que le CC a décidé de clore cet investissement parce qu'il durait depuis très longtemps. La dernière boucle du sentier du Trèfle ne pourra pas se faire. De nouvelles propositions sont à l'étude. Le CC préfère revenir avec une nouvelle demande d'investissement.

Laurent Menoud précise que les anciens investissements sont de 2008 et 2010. Il y a toujours le risque d'utiliser ces « queues de budget » pour effectuer de l'entretien alors que l'objectif est de mettre un montant au budget annuel pour cela.

Bertrand Savoy, au nom du groupe ECD et selon l'art. 55 du règlement du CG, pose la question suivante. Quelle est la position du CC au sujet des retards engendrés par les recours sur le permis de construire du bâtiment La Source à Tatroz ? Pour rappel, ce bâtiment doit abriter les futurs locaux pour les sociétés du village. La commune a-t-elle un moyen d'aider le promoteur ou a-t-elle déjà envisagé de se retirer du projet ?

Françoise Jolivet répond que la commune a reçu la semaine dernière la réponse du Tribunal cantonal concernant le recours. Il faut laisser le temps à la commune d'analyser cette réponse. Le CC n'en a pas encore discuté. Elle a contacté l'entreprise Emonet pour savoir si cela pourrait l'aider que la commune se retire du projet. L'entreprise Emonet souhaite conserver le local destiné aux deux sociétés de Tatroz. Les modifications demandées ne concernent pas le local en lui-même.

Comme il n'y a pas d'autres questions, **Laurent Menoud** poursuit avec le bilan. Il explique que la commune dispose d'un capital propre de CHF 15,72 millions dans lequel elle pourrait prélever en cas de déficit.

Il n'y a plus de questions.

M. le Président remercie Laurent Menoud de ses explications.

7.3 Rapport de la commission financière

M. le Président passe la parole à **Bertrand Savoy**, Président de la Commission financière, qui donne lecture du rapport de vérification des comptes 2023.

« Les comptes communaux ont été vérifiés par la société Fidexpert SA selon la loi sur les communes et dans le cadre de la 2ème année du 2ème mandat de 3 ans, accepté lors de la séance du Conseil Général du 11 octobre 2022.

Le Conseil communal a transmis à la fiduciaire et à la Commission financière les documents suivants :

- Le compte de fonctionnement 2023 (comprenant la comparaison avec le budget) et les comptes par nature
- Le compte d'investissement 2023, ainsi que le tableau « suivi des investissements » au 31.12.2023
- Le bilan au 31.12.2023.

De plus, la fiduciaire a eu accès à tous les documents demandés durant cette vérification des comptes.

Lors de la séance du 1^{er} mai 2024, la Commission financière a passé en revue les documents en présence de M. le Syndic, Laurent Menoud et du caissier communal, M. José Diaz. Comme habituellement, la Commission financière avait reçu les comptes avant le début de la révision afin de pouvoir les analyser et poser ses questions. Les 16 et 17 avril 2024, la fiduciaire a procédé à son audit des comptes de la Commune sur mandat de la Commission financière.

Les détails et conclusions sont décrits dans les documents suivants, qui font partie intégrante de notre rapport :

- Le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023 du Service social intercommunal de la Basse-Veveysse
- Le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023 de la Commune
- En ce qui concerne le Service social intercommunal de la Basse-Veveysse, les comptes d'exploitation 2023

présentent un déficit global de CHF 631'914.50 dont CHF 312'068.- à la charge de la commune. En 2022, la participation de la commune s'élevait à CHF 273'302, soit une augmentation de 14.2% par rapport à 2022.

Comptes communaux

Du point de vue des résultats, le compte de fonctionnement 2023 dégage un bénéfice de CHF 2'328'580.- (CHF 1'440'926.- aux comptes 2022). Le budget 2023 voté par le Conseil Général prévoyait un prélèvement au capital propre de CHF 490'196.-. Le bilan s'élève quant à lui à CHF 51'054'969.-.

L'endettement est de CHF 19'437'276.- et la dette brute par habitant s'élève à CHF 5'280.-, soit CHF 153.- de moins par rapport à 2022.

Les dépenses d'investissements en 2023 correspondent aux décisions du Conseil général, tout en représentant un décalage entre ce qui était dans les prévisions et ce qui en résulte réellement. CHF 1'118'481.- ont été dépensés alors qu'il y avait au budget un montant de CHF 4'064'989.-.

Pour les comptes 2023 de la Commune, la Commission financière demande au Conseil communal de suivre les recommandations exprimées par la fiduciaire. La Commission financière fait en particulier les remarques et commentaires suivants :

1. Déchetterie: Le ratio de taxe proportionnelle est à 49.88%. Il est juste au-dessous du minimum légal de 50%. Nous proposons de refaire le point aux comptes 2024 afin d'évaluer les mesures prises en 2024.
2. Finances et impôts : nous avons reçu en 2023 les avis de taxation 2021 et 2022 à la suite des retards du service cantonal des contributions pour un montant de CHF 2'467'668.-. Aux comptes 2022, un actif de régulation de CHF 1'368'000.- avait été comptabilisé. Les taxations 2021 et 2022 représentent finalement un montant de CHF 1'099'668.- au 31.12.2023.
3. Selon les dispositions de MCH2, 1/10 de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif a été dissoute et virée dans le compte de résultat, soit un montant de CHF 1'114'151.- servant à neutraliser les charges de ré-amortissements. A la clôture de l'exercice 2023, il reste 7/10 de la réserve à disposition, ce qui représente une somme de CHF 7'799'060.-.
4. Dans son rapport, la fiduciaire indique que, selon son appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi.

La Commission financière remercie MM. Laurent Menoud et José Diaz pour leur disponibilité afin de nous forger une opinion sur la tenue des comptes communaux 2023 et l'ensemble du Conseil communal pour tout le travail fourni. Nous pouvons d'ailleurs noter que les comptes 2023, hors impacts fiscaux, sont globalement très proches du budget 2023 et démontrent la qualité du travail effectué dans l'établissement du budget. Elle remercie également le personnel administratif pour le dossier de présentation des comptes.

La Commission financière propose au Conseil général d'accepter les comptes 2023 dans leur intégralité. »

Il n'y a pas de question.

7.4 Approbation du compte de résultat et du rapport de gestion

Au vote à main levée, le compte de résultat et le rapport de gestion sont approuvés à l'unanimité.

7.5 Approbation du compte des investissements

Au vote à main levée, le compte des investissements est approuvé à l'unanimité.

Laurent Menoud remercie le CG de sa confiance et la Commission financière avec qui la collaboration est très bonne, les collègues et l'administration, principalement José Diaz, qui a piloté la mise en place du nouveau rapport de gestion.

8. Rapport des commissions

8.1 Aménagement

M. le Président passe la parole à Françoise Jolivet, Présidente de la commission d'aménagement.

Composition	6 membres: F. Jolivet Présidente, R. Preisig, R. Besse, N. Duc, B. Galley, Y. Gramigna, R. Sutter, E. Vionnet			
Séances	5 séances			
Principaux sujets traités	PAL	Cœur du Village	Entrée du Village	Collaboration avec ST Granges
Avancées	- Explications décision canton concernant PAL - Elaboration cahier des charges futur bureau d'aménagiste	- Discussion besoins crèche et AES - Variantes report d'IBUS discutées - Infos avec Atelier 78	Première ébauche affectations possibles par Atelier 78	Organisation en place: gestion police constructions par L. Hayoz le jeudi après-midi à Granges
Défis	- Attente décision TC fin 2024 suite 2 recours de la <u>Chaussia</u> - Aide Me Dorthe avocat	Future mise enquête: possibles oppositions et optimisation indices constructibles	Parking multimodal incorporé au projet <u>Agglo Rivelac</u>	Voir si personnel technique du ST peut tout traiter avec les taux actuels
Divers / autres	- 2024: mise à jour PAL et RCU selon remarques canton et décisions commission et CC - Mandaté bureau <u>UrbaSol</u>	Séances avec <u>ComBât</u> concernant ce sujet	- Séances avec <u>ComBât</u> concernant ce sujet - Discussions avec Judo, De Cour à Jardin, Tir air comprimé, et médecins	Convention à élaborer en 2024 après quelques mois de mise en pratique

Françoise Jolivet remercie les membres de la commission pour les excellents échanges et la bonne ambiance.

8.2 Bâtiments et infrastructures

M. le Président passe la parole à Aurélien Espinasse, Président de la commission des bâtiments et infrastructures.

Composition	8 membres: A. Espinasse Président, A. Blunski, R. Savoy, I. Santana-Adjah, V. Lopez, G. Colliard, Y. Savoy, V. Hermann		
Séances	3 séances		
Principaux sujets traités	Cœur du Village	Entrée du Village	Rachat parcelle Artisans 20
Avancées	En phase étude	En phase étude	En phase étude
Défis	Future mise à l'enquête, éventuelles oppositions et report d'IBUS. Choix futures affectations des locaux	Parking multimodal incorporé au projet <u>AggloRivelac</u> . Choix futures affectations des locaux	Déterminer l'affectation future des locaux
Divers / autres	Séances conjointes avec la <u>ComAm</u> concernant ce sujet	Séances conjointes avec la <u>ComAm</u> concernant ce sujet	Mandat confié au bureau <u>bloomUp</u> à Lausanne pour sonder besoins réels en matière de jeunesse

Aurélien Espinasse remercie les membres de la commission pour tout le travail effectué.

8.3 Déchets

M. le Président passe la parole à Pierre-Alain Perroud, Président de la commission des déchets.

Composition	8 membres: P-A. Perroud Président, E. Savoy, R. Savoy, A. Monnard, B. Galley, E. Vionnet, L. Guignard, Y. Gramigna, F. Robert	
Séances	3 séances	
Principaux sujets traités	Règlement des déchets	Concept de tri
Avancées	Approbation par le CG en décembre 2023	Mise en place d'une conférence par ZeroWaste
Défis	Mise en place au 1 ^{er} janvier 2024	Sensibiliser la population
Divers / autres	-	-

Cette année, la commission s'est réunie à 3 reprises. La première séance s'est tenue de manière extraordinaire le 18 juillet 2023. Elle était exclusivement consacrée au règlement des déchets, plus précisément concernant le futur des entreprises au sein de la déchetterie. En effet, ce sujet a été présenté à maintes reprises à la commission qui avait toujours émis le souhait de les conserver. Après présentation des éléments fournis par le boursier communal, la commission a préavisé de manière favorable la suppression des entreprises, ainsi que la diminution de la taxe annuelle.

Les deux séances suivantes ont été consacrées pour l'une à l'élaboration du budget et l'autre à la lecture des comptes, ainsi qu'au concept de réduction des déchets à la source présenté initialement par Mme Flavie Robert, ainsi qu'à la gestion des plastiques. Nous sommes actuellement en train d'étudier la mise en place d'une conférence interactive de l'Association ZeroWaste pour sensibiliser la population sur ce thème.

Les statistiques de la déchetterie sont les suivantes :

	2023	Différence
Huiles	3.16 tonnes (t)	0.49 t
Piles peinture – autres	9.31 t	1.88 t
Fer blanc – alu	9.49 t	0.13 t
Ferraille	47.77 t	-3.39 t
Déchets DDMI	136.12 m3	-9.44 m3
Bois	144.74 t	13.36 t
Verre	165.89 t	13.01 t
Papier	224.32 t	8.32 t
Objets encombrants	159.10 t	15.9 t
Végétaux, compost	371.90 t	6.00 t
Ordures ménagères	380.94 t	10.25 t

La commission est en train de mettre en place une conférence et des ateliers avec l'association Zerowaste. La commission avance également avec le projet de traitement des plastiques. Après la visite de l'usine de traitement des plastiques lors de la sortie du CG, une discussion aura lieu à la commission des déchets, afin d'émettre un préavis et décider avec le CC dans quelle direction aller avec la gestion des déchets plastiques.

Pierre-Alain Perroud remercie les membres de la commission pour le bon esprit qui y règne.

José Diaz apporte un complément d'information concernant le commentaire de la Commission financière relatif au ratio de taxe proportionnelle inférieur à 50%. En 2022 les sociétés partenaires qui vendent les sacs – poubelle en ont commandé beaucoup. Elles avaient du stock et ont moins commandé en 2023. Le ratio de taxe proportionnelle compare la taxe au sac avec la taxe déchetterie, raison pour laquelle le ratio est un peu en-dessous. En complément, il y a les mesures prises par le CC et le CG, soit la baisse de moitié de la taxe des entreprises de CHF 100.- à CHF 50.-. Sur les comptes 2024, comme les recettes de la taxe déchetterie vont baisser, le ratio passera automatiquement au-dessus des 50%.

8.4 Routes, eau, épuration et espaces verts

M. le Président passe la parole à Pierre-Alain Perroud, Président de la commission des routes, eaux, épuration et espaces verts.

Composition	8 membres: P-A. Perroud, Président, E. Savoy, R. Savoy, I. Santana-Adjamah, L. de Keuster, G. Emonet, G. Colliard, S. Monnard, E. Wirz
Séances	3 séances
Principaux sujets traités	Zones 30 km/h
Avancées	Séance positive avec l'ingénieur cantonal.
Défis	Rester proportionnel vis-à-vis des normes à adopter.
Divers / autres	Prochainement projet final en étude chez MGI Ingénieurs.

Pendant la période écoulée (mai 2023 à mai 2024), la commission s'est réunie à deux reprises : le 31 octobre 2023 et le 9 avril 2024.

La commission a notamment suivi les dossiers suivants :

- Processus d'élaboration des budgets et analyse des comptes relatifs à son domaine
- Présentation du projet de limitation 30 km/h sur le territoire communal : les contraintes pour la mise en place de zones 30 km/h sont importantes. Il sera néanmoins possible de définir des zones 30 km/h dans certains quartiers. Le projet est en cours.

Les séances de travail se déroulent toujours dans un bon état d'esprit. Pierre-Alain Perroud remercie les membres de la commission qui collaborent et amènent des idées constructives.

8.5 Energie et développement durable

M. le Président passe la parole à André Blunsch, Président de la commission énergie et développement durable.

Composition	7 membres: A. Blunsch, Président, F. Jolivet, S. Deillon, R. Gauderon, B. Moulin, B. Perroud, B. Savoy			
Séances	5 séances			
Principaux sujets traités	Révision du règlement des énergies	Plan de mobilité communal	Label Cité de l'Energie	Journée de l'Energie
Avancées	En cours de validation	En cours de validation	En cours de validation	En étude
Défis	Mise en place au 1 ^{er} janvier 2025	Mise en place de solutions pour inciter personnel communal à utiliser les TP	Renouvellement du label avec obtention du Gold	Proposer une nouvelle journée consacrée à l'énergie, biodiversité, etc..
Divers / autres	-	-	-	-

André Blunsch a beaucoup de plaisir à travailler avec les membres de la commission.

8.6 Commission naturalisations

M. le Président passe la parole à Georges Emonet, membre de la commission.

La nouvelle commission des naturalisations a été constituée le mardi 7 septembre 2021. Les membres de la commission sont les suivants :

- Carlos Alder, Président de la commission
- Adrienne Monnard, Vice-Présidente
- Roland Besse, membre du CG
- Georges Emonet, membre du CG
- Renaud Gauderon, membre du CG
- Norbert Gabriel
- David Mounir
- Olivier Ney
- Mathieu Regamey
- Cristelle Esteves, secrétaire

Objectifs de la commission

La commission des naturalisations se base sur la loi sur le droit de cité fribourgeois du 14.12.2017. Ses objectifs sont les suivants :

- a) Auditionner tout requérant ayant présenté une demande de naturalisation afin d'obtenir le droit de cité cantonal et communal
- b) Veiller à ce que les conditions d'intégration définies dans la loi du 14.12.2017 sur le droit de cité fribourgeois soient respectées
- c) Donner un préavis au CC qui statuera en vue de la délivrance du droit de cité communal

La commission a auditionné 5 candidats dans la période d'avril 2023 à ce jour.

8.7 Commission cercle inhumation

M. le Président passe la parole à Eliot Savoy, Président de la commission.

Composition	3 membres: E. Savoy, Président, K. Castelberg, CC Granges et S. <u>Dutoit</u> , CC de Bossonnens			
Séances	3 séances en 2023			
Principaux sujets traités	2023 - infos	Sécurisation du cimetière	Verdir le cimetière	Forêt cinéraire
Avancées	Jardin du souvenir Tableau installé 20 plaquettes <u>comm.</u>	En cours, 1 ^{ère} partie terminée	Projet	Reprise étude, suite changement avis CC <u>Bossonnens</u>
Défis	1 ^{ère} partie nouveau columbarium complet (42 <u>empl.</u>)	Sécuriser murs, afin de les mettre aux normes en vigueur	Remplacer certaines parties «gravier» par de la prairie	Zone dépôt de cendres en forêt avec conditions - durée limitée à 10 ans
Divers / autres	29 inhumations 4 désaffections	Finalisation du projet	Sera traité en 2024 par la commission	Sera traité en 2024 par la commission

8.8 Plateforme jeunesse

M. le Président passe la parole à Eliot Savoy, Président de la Plateforme jeunesse.

Composition	6 membres: E. Savoy, Président, L. Menoud, F. <u>Jachiet-Herrbach</u> , B. Perroud, R. Sutter, N. Ulliel + partenaires externes: REPER, SEJ, AJV, police, société sécurité...		
Séances	1 séance à l'atelier de couture		
Principaux sujets	Moment de partage avec des jeunes	Identification besoin des jeunes	Avenir commission
Avancées	Nombreux jeunes présents	- Bonnes idées des jeunes, dont certaines faciles à mettre en place - Permet de mieux orienter la politique de la jeunesse	A discuter en 2024
Défis	Les intéresser à participer aux séances	Répondre aux besoins des jeunes avec le bâtiment Artisans 20	Identifier les synergies possibles avec la commission de cohésion sociale
Divers / autres			

8.9 Cohésion sociale

M. le Président passe la parole à Eliot Savoy, Président de la commission.

Composition	6 membres: E. Savoy, Président, L. Menoud, B. Perroud, V. Lopez, A. Monnard, R. Gauderon, B. Savoy			
Séances	Séance constitutive			
Principaux sujets traités	Domaines d'activités commission	Axes de réflexion	Collaboration partenaires externes	Avenir commission
Avancées	Réflexions sur les domaines d'activités possibles	Réflexions sur les axes de travail	Collaboration ciblée et ponctuelle	A discuter
Défis	Retranscrire ces éléments dans un règlement	Retranscrire ces éléments dans un règlement		Identifier les synergies possibles avec la plateforme jeunesse
Divers / autres	Définir un plan d'actions et un échéancier tenant compte du plan législature			

8.10 Commission AES

M. le Président passe la parole à Rahel Preisig, Présidente de la commission.

Elle présente pour la première fois un rapport sur les commissions AES et crèche à la demande du bureau du CG. Elle précise toutefois que celles-ci existent depuis plusieurs années.

Composition	R. Preisig, Présidente, C. de Sousa, CC Granges, P. Konan CC Remaufens, T. de Kinkelin, Directrice AES, I. Bonvin Att., S. Leroy Att., P. Mélois Att., P. Tchitsaz Rem., M. Calo R., C. Gachet Rem., A. Egli Gr., A. Lang Gr.			
Séances	3 séances			
Principaux sujets traités	Comptes et budgets de l'AES et AES vacances	Nouveau règlement	Inscriptions / ouverture AES nouvelle année scolaire	Projet Cœur du Village
Avancées	Pour information	Présentation	Présentation	Présentation et réflexions

En application du règlement relatif à l'accueil extrascolaire, les communes membres du cercle scolaire ont institué une commission AES. Elle est composée de 8 membres, parents d'élèves des 3 communes du cercle scolaire et d'un.e CC de chaque commune faisant partie du cercle scolaire. En outre, la directrice de l'AES est présente.

Les objectifs de cette commission sont les suivants :

- Apporter du soutien dans la conduite de l'AES
- Fournir un avis pour tout objet pour lequel elle est sollicitée
- Fournir toute proposition utile à la gestion et au développement de l'accueil
- Prendre connaissance du budget et des comptes de l'AES
- Élaborer tout projet dont elle recevra le mandat.

Une des préoccupations des parents est la qualité des repas et goûters servis aux enfants. Lors de ses prochaines séances, la commission va certainement discuter de ce thème dans le cadre du projet Cœur du village.

8.11 Commission crèche

M. le Président passe la parole à Rahel Preisig, Présidente de la commission.

Composition	R. Preisig, Président, T. de Kinkelin, Directrice, J. Bezzola, E. Grin, A. Schneiter, C. Lang	
Séances	1 séance	
Principaux sujets traités	Comptes et budget	Organisation
Avancées	Pour information	Présentation de propositions et échange (moments de partage, coordinatrice de groupe, ...)

Le CC a institué la commission crèche en application du règlement de l'accueil préscolaire de la commune d'Attalens. Elle est composée au maximum de 5 membres, parents d'enfants inscrits à la crèche. Cette commission est un organe consultatif. Les objectifs de la commission sont les suivants :

- Appuyer la direction et les autorités dans l'accomplissement de leurs missions
- Favoriser l'échange d'informations et de propositions.

La commission a pris connaissance des comptes et budgets. Le projet de crèche idéale de 52 places a aussi été abordé ainsi que les conséquences que ce projet aurait sur la structure, les parents et les enfants.

La directrice de la crèche profite aussi de ce moment d'échange pour parler d'organisation et des activités annexes planifiées par l'équipe pour connaître l'avis des parents.

L'année passée, les membres ont été interrogés sur les conditions de travail du personnel de la crèche, sachant que celles-ci sont meilleures dans le canton de Vaud que dans le canton de Fribourg. Cela représente un challenge pour la crèche d'Attalens.

Lors de la prochaine séance qui aura lieu en août, il est prévu de consulter la commission sur le projet Cœur du village et la crèche idéale de 52 places.

M. le Président rappelle qu'un état des lieux des autres commissions a été mentionné dans le rapport de gestion. Le CG se demande peut-être quelle est la nécessité de ces rapports. Il estime que ces rapports permettent le suivi dans l'année de tout le travail des commissions. Bon nombre de CG ne sont pas membres de ces commissions. Les rapports sont utiles pour avoir un suivi et une discussion dans les groupes politiques.

Il remercie les commissions de l'établissement des rapports annuels.

Etienne Wirz adresse une question au président de la commission des déchets. Il demande s'il y a un retour des employés de l'édilité concernant la discipline à la déchetterie. Est-ce que cela se passe bien ou y-a-il des points à améliorer ? S'il y en a sont-ils discutés au sein de la commission ? Il pense par exemple au tri, au parking, etc.

Pierre-Alain Perroud répond que Valentin Pauli est présent à la commission des déchets. Il fait un retour de ses discussions avec Thomas Barbey, principal responsable de la déchetterie. En général cela se passe bien. Il y a toujours des gens qui ne respectent pas ce qui leur est demandé, mais ils sont cadrés. Au niveau des déchets verts, il y a une meilleure surveillance car il y avait des abus. En règle générale, les citoyens d'Attalens sont satisfaits de la déchetterie et de l'accueil.

Etienne Wirz adresse une question au président de la commission des bâtiments et infrastructures. Il a été mentionné qu'au projet Entrée du village s'est rajouté le projet de parking. Il demande comment ce point s'est rajouté et si cela a une influence sur le crédit d'étude qui a été voté, car il ne pense pas que le projet de parking en faisait partie.

Aurélien Espinasse confirme que cela ne faisait pas partie du crédit d'étude.

André Blunschli ajoute que le parking multimodal fait partie du projet AggloRivelac pour lequel le CC a sollicité un investissement. C'est le point déclencheur.

Etienne Wirz adresse une dernière question au président de la commission de l'énergie et du développement durable. Quel est le rapport qualité/prix du label Cité de l'Énergie ? Qu'est-ce que le label Gold amène concrètement et pourrait-on faire sans sachant que tout le monde a la volonté d'aller de l'avant avec des mesures d'optimisation d'énergie, etc ?

André Blunschli répond que cela permet de montrer aux citoyens et aux communes environnantes l'énorme travail accompli pour obtenir le label. Il propose de présenter au CG le travail que cela implique et le coût lorsque le label aura été renouvelé.

Bien-sûr, il serait possible de faire ce travail sans être audité et récompensé d'un label. Mais c'est une reconnaissance de la collectivité pour le travail accompli. Cela permet de montrer que vivre à Attalens, c'est vivre dans un village où l'environnement et les éléments énergétiques sont pris en compte.

S'il y a d'autres questions, M. le Président propose de les poser dans les divers.

9. Communications du Conseil communal

9.1 Artisans 20 – définition des besoins

M. le Président donne la parole à Aurélien Espinasse.

« Suite à la décision du CG du 3 octobre 2023 pour l'achat du bâtiment et l'information en décembre de la constitution d'un groupe de travail, le travail se poursuit. L'AJV et REPER ont déjà été sollicités et transmis leurs besoins.

Pour s'assurer de la bonne identification des attentes, le Conseil communal a mandaté la société bloomUp, familière de ce genre de démarche, pour élargir les réflexions. Cette société va, au travers de sondages et ateliers, recueillir les attentes des familles, jeunes et sociétés locales. Elle sera en mesure de faire des propositions consolidées.

Ces démarches vont se réaliser d'ici cet automne. »

Roland Besse ne connaît pas la société bloomUp. Il demande quelle sont ses activités et où elle siège.

Aurélien Espinasse répond qu'elle à Lausanne et travaille sur de gros projets avec le canton de Vaud, notamment le projet Spark. Elle a été recommandée par Julien Echenard.

Eliot Savoy ajoute qu'elle œuvre en Suisse et à l'étranger. Elle a développé des projets dans les pays scandinaves dans la réaffectation de friches industrielles ou de vieux bâtiments artisanaux, raison pour laquelle ce partenaire a été choisi, car il a l'habitude de réutiliser ce type de bâtiments et de leur donner une tout autre utilité, notamment dans les domaines du sport. Le mot d'ordre pour bloomUp est la modularité et les espaces partagés.

Aurélien Espinasse informe qu'elle travaille aussi pour la prévention de la santé des jeunes

9.2 « Cœur du village » - avancement du projet

M. le Président donne la parole à Aurélien Espinasse.

« Suite à la validation du développement du projet en octobre 2022 et du crédit d'étude additionnel lors de la séance du 2 mai 2023, le travail se poursuit.

A ce stade, différents points sont définis/consolidés :

- Bâtiment sur quatre niveaux avec la répartition suivante :
 - rez inférieur : couvert/prolongement de la place, accès principal, technique, cuisine
 - rez supérieur : crèche 52 places
 - 1er étage : AES 1-3H et réfectoire
 - 2e étage : AES 4-8H et salle modulable pour sociétés
- Architecture évolutive et modulable pour absorber les besoins futurs sur la base de l'étude démographique

Points encore en étude :

- Type de cuisine (régénérative ou « sur place »)
- Définition du rez inférieur selon le type de cuisine
- Définition des coûts d'investissement et de fonctionnement
- Etude sur l'intégration du bois dans la structure du bâtiment (statique). »

Béatrice Perroud demande à quoi servira la cuisine.

Aurélien Espinasse répond que ce sera pour la crèche et l'accueil extrascolaire.

Vanessa Lopez fait un commentaire, qui a déjà été fait en séance de la commission des bâtiments. Ce n'est pas le plus adéquat pour les sociétés d'avoir des espaces modulables à partager avec l'AES. Les sociétés ont besoin de locaux dédiés.

Aurélien Espinasse rappelle qu'il y a d'autres projets avec le bâtiment Entrée du village et le bâtiment des Artisans 20. Cela fait sens d'avoir un bâtiment dédié à l'accueil des enfants que ce soit pour la crèche ou l'accueil extrascolaire, ceci d'autant plus avec les projections des besoins à l'avenir. Une présentation du projet sera faite au CC le 17 juin en présence de l'architecte et le 25 juin aux commissions bâtiments et infrastructures et aménagement.

9.3 Baobab – état des réflexions concernant la réfection

M. le Président donne la parole à Aurélien Espinasse.

« Suite à la décision du CG du 14 décembre 2021, la mise en soumission des travaux a mis en évidence une hausse très importante des coûts. Le Conseil communal a mis en attente ces travaux pour ne pas les réaliser dans une situation de surchauffe conjoncturelle.

Pour rappel, les travaux portent sur le remplacement de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques intégrés et remplacement des vitrages de la salle de sport.

Une deuxième démarche de soumission a été lancée début 2024. Elle met en évidence que les coûts pour les travaux de toiture et panneaux solaires sont raisonnables alors que le rapport coût/utilité pour le remplacement des vitrages n'est plus atteint.

Le Conseil communal est par conséquent en réflexion concernant une éventuelle réalisation des travaux en deux temps. »

Proposition du groupe Le Centre : Georges Emonet, au nom du groupe : « Le Centre demande au CC et propose au CG, de procéder à une réévaluation du devis de rénovation de la salle de gym Le Baobab, réévaluation du devis de rénovation incluant les surcoûts dus à l'augmentation des matériaux de la rénovation du périphérique, et d'y inclure la rénovation des douches, WC, corridors, etc... ! Ainsi fait, nous proposons au CC et au CG de venir avec une proposition d'un crédit complémentaire à faire voter au prochain CG ! Cette manière de procéder aura l'avantage de permettre l'exécution des travaux de rénovation en une seule phase, soit le tout en 2025, et non en plusieurs phases ; d'économiser sur la pose et la dépose de l'échafaudage, et bien entendu nous estimons peu probable une

baisse à l'avenir du surcoût des vitrage étant donné que la fabrication de ceux-ci est liée à une consommation d'énergie électrique !

Une rénovation, de l'ensemble de la structure du bâtiment Le Baobab et de ses infrastructures intérieures, apportera une vraie plus-value à ce bâtiment, aussi bien en économies d'énergie, qu'en qualité d'utilisation pour les 20 à 25 ans à venir ! Merci de votre attention. »

M. le Président prend note de la proposition. Il propose d'y revenir dans les divers.

9.4 Mobility + cartes journalières Commune dégriffées – statistiques d'utilisation

M. le Président donne la parole à **André Blunsch**.

« Mobility

Suite à la mise en service de la voiture Mobility en janvier 2024, l'utilisation est de (interne/externe) :

- 21 utilisations et 516 km parcourus

Cartes journalière Commune dégriffées

Depuis l'introduction en décembre 2023 des cartes journalières Commune dégriffées :

- 156 cartes vendues dont environ 80% avec le rabais habitant de CHF 10.-.

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	CHF 39.00	CHF 59.00
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52.00	CHF 88.00
1 ^{re} classe avec demi-tarif	CHF 66.00	CHF 99.00
1 ^{re} classe sans demi-tarif	CHF 88.00	CHF 148.00

nombre	Tarif
69	CHF 39.-
57	CHF 52.-
13	CHF 59.-
7	CHF 66.-
7	CHF 88.-
3	CHF 99.-

9.5 Visite biotope au Chemin Neuf – 29 août 2024

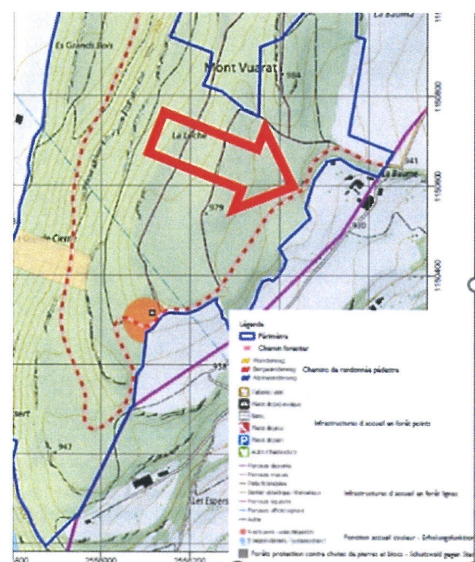
M. le Président donne la parole à **André Blunsch**.

« Suite aux travaux de réfection exécutés au Chemin Neuf en début d'année, un biotope a été créé dans le secteur à l'Est du secteur.

M. Patrick Rossier, ingénieur forestier du Service des forêts et de la nature (SFN), souhaite présenter ce nouveau biotope aux Conseillers communaux et généraux.

Date retenue : 29 août 2024 - 17h

A vos agendas! »



9.6 Communication externe – Etat de situation et réflexions

M. le Président donne la parole à Laurent Menoud.

« En réponse à l'intervention faite en séance du Conseil général du 12.03.2024, le Conseil communal peut répondre comme suit :

Contexte

Le thème de la communication externe du Conseil communal et de l'administration est récurrent. Le présent document présente l'état des réflexions.

A noter qu'il incombe au Conseil communal d'assurer l'information du public (LCo art.60 al.j) tout en respectant le secret de fonction et des délibérations (LCo art.83b)

Situation actuelle

Actuellement, le Conseil assure l'information au public au travers de son site internet www.attalens.ch et des informations communales publiées quatre fois par année en collaboration avec le Groupement des commerçants et artisans d'Attalens (GCAA) qui publie un bulletin connu sous le nom d'Attalens Info.

La Commune y intègre plusieurs pages communales afin de communiquer les informations pertinentes aux citoyennes et citoyens.

Les personnes intéressées ont donc accès à une information ciblée, accessible en tout temps sous forme électronique ou sous format papier, distribuée à tous les ménages de la Commune.

Avantages

- Publication exhaustive de toutes les informations sur le site internet accessible en tout temps
- Publication récapitulée et ciblée sur l'actualité sous la forme d'un bulletin
- Distribution dans tous les ménages
- Référencement dans les outils de recherche (ex. google)
- Maîtrise et efficacité des canaux utilisés

Inconvénients

- Rythme de publication des informations communales imposé (4x/an)
- Pas de fonction/support permettant des notifications push aux personnes intéressées
- Retours et feedbacks seulement par courriel/courriers

A noter que lorsque la diffusion rapide d'information s'avère nécessaire (en plus du site internet), la commune procède à l'envoi d'une information/flyer à tous les ménages.

L'ACV travaille sur la communication. Elle a étudié les solutions qui existent dans d'autres districts comme iGlâne ou iGruyère.

Besoins

Pour pallier aux inconvénients de la situation actuelle il faudrait compléter le dispositif de communication. Un outil de publication sur un support permettant les notifications push répondrait aux principales attentes.

Solutions

Pour permettre la publication dynamique d'informations sur un support permettant les notifications push, il faut envisager une application mobile dédiée (idem iGlâne et iGruyère). En effet, l'utilisation des réseaux sociaux n'est pas adaptée car ils sont multiples et leur gestion/médiation n'est pas à la portée d'une administration communale.

Proposition

Développer en synergie avec les autres communes de la Veveyse via l'ACV, une application « iVeveyse » qui

permettrait la publication dynamique d'informations communales. Elle donnerait la possibilité aux personnes intéressées d'activer des notifications et d'être avisées simplement et rapidement selon leurs besoins.

Une solution mutualisée permettrait de réduire les coûts et favoriser les échanges entre communes et populations résidentes. Il y a un montant au budget 2024 pour mettre en place une application iVeveyse. »

Laurent Menoud ajoute que le site internet de l'ACV va également être revu avec une refonte globale, notamment un portail veveysan unique pour les seniors, etc. Cela complètera l'offre actuelle.

Julien Echenard demande si les coûts de iVeveyse sont connus.

Laurent Menoud répond que c'est financé par l'ACV. Il ne connaît pas le montant.

Julien Echenard relève que selon le CC une utilisation des réseaux sociaux n'est pas à la portée d'une administration communale. Il estime pour sa part qu'il y a beaucoup de communes qui les utilisent. C'est également le cas de la population. Il se demande quel sera le degré d'appropriation d'une application iVeveyse. Une utilisation des réseaux sociaux avec une formation du personnel communal serait peut-être plus efficace.

Laurent Menoud prend note de la remarque. Il y a un certain investissement à faire pour mettre en place iVeveyse. Communiquer c'est un métier. La secrétaire fait très bien le travail. La ville de Châtel-St-Denis a mis à son budget un poste de communicant. Avec iVeveyse, les ressources internes permettront de transmettre un maximum d'informations à la population. Avec les réseaux sociaux, la commune « changerait de ligue » ce qui impliquerait une réflexion plus fondamentale au niveau du budget : il faudrait de la modération ce qui nécessiterait un engagement financier plus conséquent.

Julien Echenard demande si une estimation de ces coûts va être faite.

Laurent Menoud en prend note. Le CC pourra compléter la réflexion.

9.7 Information aux potentiels bénéficiaires PC – Intervention R. Besse

M. le Président donne la parole à **M. Laurent Menoud**.

« M. Roland Besse est intervenu lors du CG du 12.03.24 sur le sujet suivant : l'administration communale devrait être à même d'informer les potentiels ayants droits aux prestations complémentaires pour les aiguiller vers les organismes à même de leur offrir une aide appropriée.

Le Conseil communal a investigué et constaté que les possibilités à l'interne s'avèrent limitées et complexes (adaptations de logiciels, protection des données, ...)

La détermination du droit et le cas échéant du montant des prestations complémentaires auxquelles un assuré peut prétendre sont très complexes à déterminer. Pour cela, beaucoup d'éléments entrent en compte : revenus, fortune, biens, etc. ce qui exige la constitution d'un dossier volumineux en amont.

Il est ainsi quasiment impossible à déterminer, en amont de l'étude complète du dossier de l'assuré, si oui ou non il peut prétendre à des prestations complémentaires et le cas échéant, à quelle hauteur.

L'ECAS (Etablissement cantonal des assurances sociales) informe de manière ciblée ses assurés de cette possibilité au moment où ils arrivent à l'âge de référence car elle dispose déjà, en amont, de certaines informations. Il serait difficilement envisageable de promouvoir les prestations complémentaires auprès de toute une population, sans cibler les candidats potentiellement éligibles car si chaque assuré devait déposer une demande, cela engendrerait beaucoup de travail à la fois pour l'assuré (afin de rassembler toutes les pièces justificatives nécessaires) ainsi qu'au personnel de la caisse pour la gestion de dossier (étude de toutes ces pièces / demandes de compléments) pour au final, très souvent, ne pas donner lieu à l'ouverture d'un droit.

A noter également que certaines associations d'aide et de soutien aux seniors (telle que Pro Senectute Fribourg par exemple), offrent des services pour aider à déposer une demande.

Pour la Veveyse, la politique Senior+ au niveau du district est en place depuis le 1er mai 2024.

A ce stade, il n’y a pas de possibilité pour la Commune d’aller au-delà. Le Conseil communal considère le sujet comme traité. »

Laurent Menoud ajoute qu’il vaut mieux aiguiller les personnes potentiellement éligibles plutôt que de donner de faux espoirs en essayant de sélectionner les personnes sur la base de dossiers incomplets. Un certain nombre de personnes rechignent à déposer une demande. On ne peut que les encourager à contacter Pro Senectute qui va prendre en compte tous les éléments nécessaires pour le dossier. La commune n’a pas les compétences ni toutes les données nécessaires.

Roland Besse remercie le CC d’avoir mené cette enquête. Ce n’est pas facile de faire une demande de PC. Des personnes ont eu des difficultés à trouver de l’aide. Beaucoup d’informations sont dans les mains du canton. Il a pris contact avec les élus veveysans pour qu’une question soit posée au Conseil d’Etat : il faudrait que les citoyens soient informés de leur éligibilité potentielle aux PC.

9.8 Règlement des déchets – Approbation DIME avec remarque

M. le Président donne la parole à **M. Pierre-Alain Perroud**.

« Le règlement relatif à la gestion des déchets a été approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l’environnement le 27 mars 2024, excepté l’article 20 al.4.

Le rajout demandé et voté en séance du CG du 11 décembre 2022 « Le CC peut définir des motifs d’exemption de la taxe » n’a pas été accepté par le Service des Communes pour ces principales raisons :

- La délégation au CC est possible si le cercle des assujettis est précisé
- Les exceptions à l’assujettissement doivent être définies dans une loi au sens formel
- La délégation au CC pour des exonérations doit porter sur des conditions précises.

Le Conseil communal en a pris acte. Le règlement est entré en vigueur et publié sur le site internet communal. »

10. Divers

M. le Président rappelle que selon l’art. 55 du règlement du CG, un CG peut poser une question. Le CC y répond immédiatement ou lors de la prochaine séance.

10.1 Le Baobab

10.1.1 Discussion

M. le Président suspend la séance.

Le bureau sort pour discuter de la proposition du groupe Le Centre.

M. le Président revient sur la proposition du groupe Le Centre pour la rénovation du bâtiment Le Baobab et informe que la proposition est recevable. La procédure validée par le bureau est la suivante :

- Discussion au sein du CG et avis du CC
- Suspension de séance pour que les groupes puissent discuter de la proposition
- Vote d’entrée en matière de la proposition
- Si la proposition est acceptée, le CC prend en considération la proposition. Si elle est refusée, le CC est libre de donner suite ou non.

M. le Président demande à Georges Emonet de répéter plus simplement la proposition.

Georges Emonet rappelle qu'il y a eu une nette augmentation du prix des vitrages. Il ne pense pas que les prix vont beaucoup baisser à l'avenir. Ce n'est donc pas un argument pour faire les travaux en deux fois. Il faut se donner les moyens d'effectuer la rénovation en une fois. Des travaux intérieurs sont aussi nécessaires, par exemple dans les douches. Le bâtiment est de 1973. Cela vaut la peine de le sauver, notamment sur le plan énergétique.

M. le Président ouvre la discussion au sein du CG et le CC pourra donner son avis après la discussion.

Proposition du groupe ECD : Bertrand Savoy, au nom du groupe ECD, et selon l'art. 50 du règlement du CG, souhaite faire une proposition. « Notre proposition concerne le projet de rénovation partielle de la salle de gym Le Baobab. Nous avons poussé la réflexion un peu plus loin afin de réfléchir de manière plus globale.

Nous avons ressorti la lettre reçue le 27.02.2024 de la part du club de judo d'Attalens qui demande s'il y a possibilité d'avoir une surface plus adaptée pour s'entraîner. Il y a toujours une demande en cours des clubs de tir à air comprimé « Attalens – Châtel » qui cherchent à regrouper leurs stands qui sont trop petits. Nous avons également reçu l'information que des élèves d'Attalens se déplacent à Remaufens pour pratiquer du sport durant l'école.

Nous sommes une commune de 3'600 habitants. Plus de 40 sociétés sont actives dans notre village. Lorsque nous organisons une manifestation, il nous est impossible d'accueillir plus de 300 personnes sans effectuer le montage d'une cantine qu'il faut chauffer et qui demande de gros moyens techniques pour une infrastructure qui va finalement servir pour maximum 4 jours.

Un inventaire des besoins sportifs et culturels a-t-il déjà été effectué ? Ne serait-il pas bien de regrouper l'ensemble des activités sportives dans un vrai complexe sportif qui pourrait également être utilisé pour les grosses manifestations ? Ne serait-il pas le moment de se donner les moyens de jouer dans la cour des communes de notre taille ?

Nous souhaitons mettre en attente la rénovation partielle de la salle de gym Le Baobab. Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de doubler la salle existante et d'intégrer l'ensemble des réflexions citées ci-dessus dans un projet d'agrandissement et de rénovation complet. »

Reiner Sutter suggère au bureau de se retirer pour en discuter. S'agit-il d'une contre-proposition ou d'une nouvelle proposition. Est-elle recevable ?

Pour **M. le Président**, il s'agit bien d'une deuxième proposition, elle aussi recevable. Il décide de procéder comme suit. Il y aura une discussion sur l'ensemble et ensuite un vote d'entrée en matière pour chacune des deux propositions :

- 1) **Proposition du groupe Le Centre** : étude complémentaire sur la rénovation de l'ensemble du bâtiment : toiture, périphérique, WC, douches et corridor
- 2) **Proposition du groupe ECD** : étude sur une extension du bâtiment.

M. le Président ouvre la discussion.

Dick Perroud abonde dans le sens de la proposition de Georges Emonet : c'est vrai qu'il y a peut-être urgence. La proposition de Bertrand Savoy va dans ce sens avec un léger plus. Les deux propositions sont liées. Il n'aimerait qu'on privilégie une par rapport à l'autre. On est dans un certain flou.

Reiner Sutter va dans le même sens. Les propositions sont liées. Est-il possible de dire oui aux deux propositions ?

Benoît Moulin a une demande de clarification concernant l'investissement qui avait été validé, ceci par rapport au degré d'urgence. Il entend les propositions, surtout la deuxième. D'un côté, elle est très pertinente. D'un autre côté, il y a d'autres projets en cours : les Artisans 20, l'entrée du village. Cela prend beaucoup de temps.

Sa demande de clarification est la suivante :

- Comment cela s'intègre par rapport aux projets en cours ?
- Quel est le temps de réalisation d'un tel projet ?
- L'état du bâtiment nécessite-t-il une intervention urgente ?

M. le Président demande au CC s'il a une réponse à apporter à ce sujet.

Aurélien Espinasse répond que personne ne lui a demandé à combien s'élèverait l'enveloppe complémentaire pour rénover Le Baobab dans son intégralité. Le budget voté était de CHF 1'123'500.-. Maintenant on arriverait à CHF 1'734'000.-. Si le CG part dans ce sens-là, il faudrait voter la différence.

Laurent Menoud répond que ce n'est pas ce qui est demandé. Les propositions doivent être très claires. Le mot essentiel est *étude*. Il n'est pas possible de parler de montant actuellement, même si un préchiffrage a été fait. Le CG doit donner un mandat au CC pour procéder à une étude.

Sonia Savoy estime qu'il n'y a pas d'étude à réaliser pour la première proposition. Les montants sont connus.

Pierre-Alain Perroud répond que les sanitaires n'étaient pas compris dans le budget voté.

Laurent Menoud répète qu'il n'est pas possible de donner des montants, même si des estimations ont été faites. Le CG ne va pas voter un crédit complémentaire ce soir pour modifier le budget.

François Jolivet rappelle qu'un masterplan a été fait avec des études et des demandes aux sociétés. Le CC travaille actuellement sur le bâtiment Entrée du village. Les sociétés qui avaient répondu au sondage vont être contactées. Il y a maintenant encore le bâtiment des Artisans 20 pour lequel la société bloomUp va faire des demandes aux sociétés et personnes concernées. A ces projets s'ajoute maintenant La Reraise.

C'est bien de demander au CC de procéder à des études. Mais cela implique un énorme travail pour le service technique, travail qui ne va pas nécessairement aboutir à grand-chose. Il faut garder en tête que la commune a des projets, notamment l'entrée du village. C'est le seul bâtiment qui va rapporter de l'argent à la commune. Il faut aussi mettre cela en avant dans les réflexions et ne pas demander de réaliser une étude chaque fois que quelqu'un a une idée.

Les enfants attendent depuis longtemps la réfection du terrain de basket. C'est une réflexion récurrente du conseil des élèves. Réaliser une étude implique beaucoup de travail. Il faudra peut-être que le CG prenne la décision d'abandonner un projet. Il n'est pas possible de travailler tout le temps en parallèle.

M. le Président précise encore une fois que le CG doit se positionner sur une entrée en matière relative à la proposition d'un groupe politique demandant au CC de faire une étude.

Béatrice Perroud propose d'effectuer les travaux urgents dans le bâtiment Le Baobab et de partir ensuite sur un projet de nouvelle salle.

Vanessa Lopez va dans le sens de Béatrice Perroud concernant la proposition de Georges Emonet. Une partie des travaux à effectuer sont vraisemblablement urgents et ne font pas partie du budget des investissements. Ces éléments devraient être sortis de la proposition et que celle-ci ne concerne que le projet en une étape au lieu de deux. Cela ne concerne pas les mêmes budgets. Certains travaux devraient être faits de suite. Ce ne sont pas des travaux d'investissement.

M. le Président demande à Georges Emonet et Bertrand Savoy s'ils sont d'accord de fusionner les deux propositions.

Bertrand Savoy n'y voit pas d'inconvénient, le projet du groupe ECD étant plus conséquent que le projet du groupe Le Centre.

M. le Président suspend la séance.

Le bureau et le CC se retirent pour discuter.

Avant de clore la discussion, **M. le Président** demande si le CC veut encore s'exprimer suite à la suspension de séance.

Laurent Menoud relève que si une proposition est acceptée, le CC aura un mandat qui doit être le plus clair et le plus précis possible. Le CC doit savoir ce qui est attendu.

M. le Président informe que le bureau a décidé de passer au vote les deux propositions :

- 1) Étude de rénovation du bâtiment Le Baobab en une étape au lieu de deux selon la proposition de Georges Emonet.
- 2) Etude de l'extension du bâtiment Le Baobab selon les besoins identifiés selon la proposition de Bertrand Savoy

Il suspend la séance pour que chaque groupe puisse discuter des deux propositions.

M. le Président ouvre la discussion.

Dick Perroud informe que le groupe ECD donne mandat au CC de bien vouloir étudier les deux propositions. D'une part, il y a peut-être de l'entretien urgent à faire à la salle de gym (ex. douches) et d'autre part la nécessité d'éviter la précipitation pour étudier un prochain investissement.

Julien Echenard pense que les avis sont partagés dans le groupe OSE et que celui-ci ne souhaite pas non plus se précipiter. Pour sa part, il estime qu'il faut faire un état des lieux avant de se décider.

M. le Président rappelle qu'on parle d'étude et pas de construction.

Guillaume Savoy demande une clarification concernant la deuxième proposition. Est-ce que l'étude porterait sur le doublement de la salle de gym Le Baobab à cet emplacement ou une réflexion plus large avec la mise en place d'une autre salle ailleurs ? L'emplacement de la salle Le Baobab est déjà bien occupé avec le terrain synthétique, Les Etoiles et L'Astéroïde. L'accès est assez difficile. L'étude porterait-elle sur cet emplacement ou plus généralement sur le besoin de salle de gym sur la commune ?

Bertrand Savoy répond que le groupe ECD imagine doubler la salle Le Baobab. D'autres emplacements en zone d'intérêt général semblent difficiles à trouver. Ne pas doubler cette salle revient à ne jamais avoir de salle double. C'est l'occasion ou jamais de faire une telle salle.

M. le Président rappelle que la salle n'est encore pas faite. Le CG mandaterait le CC pour une étude.

M. le Président clôt la discussion.

- 10.1.2 Vote d'entrée en matière – Proposition du groupe Le Centre (Georges Emonet)
Etude de rénovation du bâtiment Le Baobab en une étape au lieu de deux

Au vote à main levée, la proposition est acceptée à l'unanimité.

- 10.1.3 Vote d'entrée en matière – Proposition du groupe ECD (Bertrand Savoy)
Etude de l'extension du bâtiment Le Baobab selon les besoins identifiés

Au vote à main levée, la proposition est acceptée par 15 voix pour, 11 voix contre et 1 abstention.

10.2 Pump-track

Maude Landry remercie le CC, en particulier Rahel Preisig, Eliot Savoy et Aurélien Espinasse pour les démarches ayant abouti à l'installation du pump-track pendant un mois dans le périmètre de l'école. C'était un succès. La commune pourrait-elle prévoir au budget 2025 l'installation d'un pump-track permanent, si possible proche du centre du village ?

Eliot Savoy en prend note. Le CC a fait les mêmes constatations. Des renseignements ont été pris concernant le coût

d'un pump-track mobile. Cet élément sera intégré dans les réflexions futures du dicastère d'Aurélien Espinasse et du sien.

10.3 Décharge d'En Craux à Châtel-St-Denis

Roland Besse communique une information concernant la décharge d'En Craux à Châtel-St-Denis. Il s'est entretenu avec M. Loïc Constantin, responsable des zones polluées à l'Etat de Fribourg. C'est une décharge où la commune d'Attalens, notamment, a amené des tonnes de déchets pour combler une gravière.

La décharge est sous contrôle actuellement. Selon les premières études, elle ne va pas être vidée. Par contre, elle va rester sous surveillance. Le terrain sera inutilisable en tout cas pour un siècle. Ce sera transmis aux générations futures. Actuellement il y a un projet d'oxygénation de la décharge par des puits qui amèneraient de l'air dans la décharge pour qu'elle se dégrade un peu plus vite.

Un rapport final sera présenté cet automne. Il propose d'être informé par les services compétents lors d'un prochain CG après la publication des analyses qui seront transmises à la presse.

10.4 Bossonn'Art – du 23 août au 14 septembre 2024

Roland Besse informe que Bossonn'Art aura lieu du 23 août au 14 septembre 2024 avec une première soirée qui va faire du bruit avec un concert du groupe *Le Beau Lac de Bâle* le 23 août. L'inauguration et la partie officielle auront lieu le 30 août.

10.5 Agrandissement du Collège du Sud

Guillaume Savoy a une question concernant le Collège du Sud. Le processus d'agrandissement est en cours. Il demande s'il y a eu des discussions au sein du CC ou avec les communes de la Veveysse concernant cet agrandissement et un éventuel déplacement. Pour tous les jeunes qui se rendent au Collège du Sud, à l'école de commerce, à l'école de culture générale, etc, les trajets sont très longs.

Il aimerait savoir s'il y a eu des discussions à ce sujet. Si oui, qui sont les répondants pour Attalens ou la Veveysse ? Qui représente nos intérêts dans ces discussions ? Cela touche trois districts : la Gruyère, la Veveysse et la Glâne. Ce sont des discussions à avoir dès maintenant pour faire peser les intérêts de la Veveysse qui est très décentrée par rapport à Bulle.

Rahel Preisig prend note de la question.

10.6 Feuille officielle – Désaffectation du domaine public de la parcelle RF 1629 (Place des Portalottes)

Georges Emonet a une question concernant la publication dans la feuille officielle de la désaffectation du domaine public de la parcelle RF 1629 suite à une décision du CC. Il s'agit de la place des Portalottes. Pourquoi procéder à la désaffectation du domaine public ? Est-ce que cela concerne le projet Le Cœur du village ?

François Jolivet explique que cela permettra la réunion avec la parcelle communale voisine. Une parcelle était sur le domaine public et l'autre sur le domaine privé.

La commission d'aménagement et le CC ont décidé de procéder ainsi, au lieu de faire un report d'IBUS, pour éviter un éventuel recours.

10.7 Proposition du groupe ECD – Commune en santé

Proposition du groupe ECD : Bertrand Savoy fait une proposition au nom du groupe ECD et selon l'art. 50 du règlement du CG. « Nous souhaitons exposer notre volonté d'étudier la faisabilité d'obtenir le label « Commune en santé ».

S'engager dans un processus de labellisation « Commune en santé » apporte des avantages directs :

- Réalisation d'un bilan des mesures existantes en prévention et promotion de la santé
- Identification des besoins
- Consolidation des contacts avec les organismes régionaux de prévention et promotion de la santé pouvant soutenir la mise en place de mesures communales
- Amélioration des connaissances en promotion de la santé
- Développement d'une dynamique positive autour de la prévention et promotion de la santé au sein de la commune
- Amélioration de son image. »

M. le Président relève que c'est une proposition. Il demande à Bertrand Savoy s'il la maintient.

Bertrand Savoy répond par l'affirmative.

M. le Président ouvre la discussion.

Maude Landry trouve la proposition intéressante. Vu l'heure, elle propose de se renseigner pour pouvoir valider ou non la proposition en connaissance de cause et par conséquent de repousser la proposition à la prochaine séance.

Bertrand Savoy demande quelle serait la démarche à suivre.

M. le Président explique à Bertrand Savoy que s'il maintient la proposition, le bureau peut décider de reporter le vote d'entrée en matière lors de la prochaine séance du CG ou décider de procéder au vote ce soir.

Bertrand Savoy est favorable de reporter la proposition à la prochaine séance du CG.

M. le Président informe que le point est reporté et sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du CG : Vote d'entrée en matière - Etude de la faisabilité d'obtenir le label Commune en santé.

Laurent Menoud informe que le CC amènera des informations complémentaires pour alimenter la discussion.

10.8 Yellow Fest – 22 juin 2024

Julien Echenard informe que le Yellow Fest aura lieu le 22 juin 2024 sur le parking de la Condémine.

10.9 Dates à venir

M. le président rappelle les prochaines dates importantes :

- **ve 24 mai :** sortie annuelle du CG
- **sa 21 septembre :** Attalensades organisées par la SDA et le GCAA
- **ma 1^{er} octobre :** séance ordinaire du CG
- **lu 9 et ma 10 décembre :** séance du CG pour le budget 2005

11. Rapport du Président

« M. le Vice-Président du CG, Mmes et MM. les scrutateurs, Mmes et MM. les CG, M. le Syndic, M. le Vice-Syndic, Mmes et MM. les CC, Mme la Secrétaire du CG, M. le Caissier, MM. de la Presse, chères citoyennes, chers citoyens, sous ma présidence, notre législatif a participé à 5 séances du CG. Il a ainsi approuvé les comptes 2023 et le budget 2024. Nous avons approuvé le règlement des subventions communales, des émoluments de construction, de l'AES et des déchets. Nous avons reçu 4 démissions : Nadia Cantin, Cédric Perroud, Didier Sauter et Samuel Russo. En conséquence ont été élus au CG par la voie des viennent-ensuite les CG suivants : Sonia Savoy, Vincent Hermann, Isabelle Bonvin-Dufresne et Guillaume Savoy. 92% représente le taux de participation aux 5 séances du CG, soit sur 150 présences requises, seules 12 excuses toutes recevables. Je relève qu'aucune excuse non annoncée n'a été enregistrée. La moyenne d'âge du CG est de 47 ans. Le plus jeune a 28 ans et le doyen 68 ans. Reconnaissez-vous !

Les principaux éléments de décisions sont reportés dans le très bon rapport de gestion 2023 du CC et aussi exprimés dans les rapports des diverses commissions qui nous ont été présentés ce soir. Merci à tous pour ce travail de rédaction qui n'est pas sans intérêt.

Pour le rapport du Président du CG tout est dit. C'est après 384 jours que je vais à l'issue de cette séance officiellement ce soir rendre mon tablier de 1^{er} citoyen d'Attalens en ayant quelque peu transpiré. J'ai essayé tout au long de cette année de dynamiser avec politesse. Vous avez constaté que je suis attaché au respect des formes et usages dans les relations humaines et protocolaires de nos séances plénières du CG. J'aurais voulu en faire plus. Mais l'année de cette présidence a été pour ma part fortement impactée par la Présidence du giron des jeunesses de Tatroz en août 2023. Pour mener à bien cette responsabilité de Président du CG, j'y ai mis tout mon savoir, mon professionnalisme, ma rigueur, ma disponibilité et surtout tout mon cœur. Ce n'est que du bonheur que de représenter notre commune d'Attalens, notre si belle commune qui est à mes yeux un exemple à suivre : bien gérée, bien dotée, bien organisée, bien représentée, bien voter. J'aime ma commune, ses citoyennes et ses citoyens. J'aime mon village de Tatroz. C'est pour ces raisons que j'ai assisté à une multitude de séances de commissions (26 sur 30), toutes plus intéressante les unes que les autres, en passant par la réception des nouveaux citoyens ou encore l'organisation de notre traditionnel souper du CG. Cette 18^{ème} sortie est marquée d'une pierre blanche car nous clôturons notre 66^{ème} année d'existence du CG : 1980 CG se sont succédé. J'espère que cette sortie vous plaira. Oui c'est une immense chance de s'investir pour la collectivité. Soyez-en sûr au regard des dénouements et des injustices dont nous bombardent les médias jour après jour, la démocratie telle qu'on la vit aujourd'hui est du pain béni pour tout un chacun, pour tous les administrés de notre pays, la Suisse. Nous vivons dans un sacré beau village et un magnifique pays. C'est une chance. Nous devons laisser à nos enfants une commune, un village, des hameaux, l'un des 7 districts du canton de Fribourg et un pays, la Suisse où il fait bon vivre.

A toutes et à tous, j'adresse mes vifs remerciements pour votre disponibilité, votre travail, votre investissement personnel envers la population d'Attalens et ceci tout au long de l'année. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles de belles vacances d'été, et pour celles et ceux d'entre vous qui avez relevé mon défi en décembre 2023, bravo !

Je félicite notre nouveau Président, Etienne Wirz, notre Vice-Président, Roland Besse, et notre nouvelle secrétaire, Anne Charrière. Bon vent à tous les trois et à l'ensemble du bureau et aux scrutateurs suppléants. Soyez fiers et fières de représenter notre commune. Faites-le avec enthousiasme et besognez sans relâche pour votre commune. Je reste à disposition pour vous aider et passer le relais. Avant de transmettre le flambeau, en l'occurrence la cloche au nouveau Président Etienne Wirz, il est temps pour votre dévoué Président sortant de clôturer cette 5^{ème} séance plénière. Je vous invite à partager le verre de l'amitié avec une petite agape à l'Auberge de l'Ange. »

Il est 22h45.

M. le Président déclare la séance levée.

CONSEIL GENERAL D'ATTALENS



Robert Savoy

Président



Anne Charrière

Secrétaire